

Année Refondation
Carnet de Route de l'Unité pastorale refondée de Charleroi
Pour les années pastorales 2018 - 2021

1. Pourquoi un carnet de route ?

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50^e anniversaire de l'ouverture du concile Vatican II. L'histoire de l'Eglise démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Eglise diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Evangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Eglise, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Eglise auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, l'Eglise évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Eglise s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Eglise catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement -chemins sur lesquels il nous envoie-, et que l'Esprit Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Eglise diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Evangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale de Charleroi. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité pastorale, accompagnés par l'Equipe diocésaine d'accompagnement pastoral. Relu par notre Evêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les 3 années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2017-2018, décisions qui engagent pour les 3 prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Evêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants de Charleroi, forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).

2. L'horizon vers lequel avancer : une Eglise qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Eglise qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Évangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques – c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent – mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Eglise comme telle – et donc de toute Paroisse – doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques. Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Eglise qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

A cet égard, des propos essentiels du concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante : « *Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église (cf. Mc 16, 15). L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* ». (Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée. Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Eglise : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain. Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

3. A court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation

Dans la foulée de l'assemblée du 16 septembre 2017 où il fut rappelé aux baptisés de la région pastorale de Charleroi quels étaient les grands enjeux du synode et de l'Eglise de demain chez nous, des Groupes de travail se sont mis en place dans notre Unité pastorale et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Eglise locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Au terme du discernement mené durant l'année « Refondation », voici ce qui apparaît comme action prioritaire pour les 3 années à venir :

Accompagnement des cheminements

A tous les âges, des gens cheminent dans la foi, demandent des sacrements, se posent des questions existentielles, souhaitent partager leurs joies, leurs peines ou le poids de leurs responsabilités... C'est pourquoi une pastorale d'accompagnement est essentielle, afin d'aider chacun à approfondir l'expérience de sa propre vie au contact du Christ.

Des temps de ressourcement seront mis sur pied, sur base de ce qui existe déjà : récollection du 11 novembre, partages d'évangile liés aux textes du dimanche ou d'autres textes bibliques (Actes, épîtres pauliniennes...). Une année, les exercices « Devenir disciples de Jésus » seront proposés chaque samedi de carême. Les homélies de carême seront axées sur la dimension missionnaire de l'être chrétien, notamment en y réexpliquant le sens des sacrements de l'initiation comme lieu de naissance de la mission, afin que tous comprennent le rapport entre la configuration au Christ et le lien aux frères humains (cf. le décret synodal n°32, sur la redécouverte du sens profond de la liturgie). Une assemblée dominicale par an sera une invitation à ce que les communautés passent du « venez chez nous » au « nous venons chez vous », c'est-à-dire à entreprendre une démarche missionnaire concrète.

Afin d'être ouverts à tous les âges, d'autres initiatives seront prises à destination des tous petits, comme une bénédiction dans l'année, par exemple à l'occasion de la fête de la Sainte-Famille. On fera aussi circuler une icône du Christ dans les familles, pendant une période donnée, en suggérant quelques prières pour une Unité pastorale refondée missionnaire.

Cheminer dans la foi et se redécouvrir sans cesse frères et sœurs dans le Christ passe aussi par la convivialité. Une journée annuelle de rencontre festive sera organisée, avec un repas, pour toute l'Unité pastorale refondée.

D'autres initiatives pourront être prises : encourager toutes les équipes pastorales à faire de la place à la Parole de Dieu à un moment de leur réunion, faire la promotion de revues comme *Magnificat* ou *Prions en Eglise*, ne pas raccourcir les célébrations eucharistiques en supprimant des lectures...

Des lieux et des temps d'écoute

L'écoute est une manière privilégiée pour les chrétiens d'être présents au cœur de la Cité, car beaucoup de nos contemporains sont en attente d'être entendus et reconnus : des réfugiés ou des migrants, des « recommençants », des pratiquants réguliers, le tout-venant... L'écoute chrétienne a pour spécificité d'être une écoute du cœur, habitée par l'expérience du Christ lui-même.

Il y a déjà des lieux et des moments d'écoute : églises ou chapelles ouvertes, avec des temps de permanence, lieux de rencontre, secrétariats... Les jésuites proposent tous les jours le sacrement de réconciliation. Il existe aussi des équipes formées à l'écoute, qu'on veillera à encourager et à renforcer. On dressera aussi la liste des services sociaux de la ville (il existe à ce sujet des outils tel le bottin social), afin de pouvoir orienter les personnes en fonction des demandes.

Dans cette perspective, le synode diocésain demande de veiller à un accueil des fidèles avant les célébrations dominicales, afin de créer un climat convivial pour tous (enfants, adolescents et adultes) et propice au recueillement, et de renforcer la fraternité (cf. le décret synodal n°34).

S'il est capital d'accueillir les gens en demande d'écoute, il n'est pas moins essentiel d'aller à leur rencontre. Des moments particuliers comme le marché de Noël ou la fête de la musique sont de belles occasions pour cela. L'équipe d'animation pastorale, ou une autre équipe qui sera mise en place pour cela, étudiera la faisabilité d'une « chapelle mobile », chalet ou chapiteau, afin d'assurer une présence chrétienne lors des grands événements de la Cité.

Les chrétiens seront invités à susciter et à encourager toutes les initiatives de rencontre pour rejoindre les personnes là où elles sont : réunions de quartier, fêtes des voisins, « babelkot », événements culturels...

Si elle nécessite un élan du cœur, l'écoute demande aussi du doigté, de l'expérience et de la réflexion. Il faudra repérer, dans les communautés, les chrétiens qui ont ce charisme, afin d'étoffer les équipes existantes. Des formations leur seront proposées (des Services diocésains, dont celui de la formation, peuvent apporter leur aide). Et des temps de relecture et d'accompagnement spirituel seront organisés pour tous les écoutants, afin qu'ils se sentent soutenus dans cette mission délicate.

Ouvrir des possibilités aux jeunes

Une pastorale des jeunes efficace ne peut se faire que « par eux, pour eux et avec eux ». Pour croître spirituellement et humainement, les jeunes ont besoin de pouvoir apporter leur contribution à l'Eglise. Ils ont le droit qu'on leur laisse prendre des initiatives.

Un groupe de jeunes du centre-ville est en train de se constituer, en dehors de la catéchèse. Ils veulent organiser des rencontres gratuites, ce qui ne signifie pas qu'ils ne s'impliqueront pas dans les activités de l'Eglise, mais qu'ils souhaitent se vivre comme un groupe où ils peuvent échanger et se retrouver, sans avoir une mission ou une tâche particulières. L'Unité pastorale refondée soutiendra ce groupe et plus généralement, toutes les démarches d'une pastorale des jeunes. Elle leur ouvrira les portes d'un local au centre-ville (pistes à envisager : salle jésuite du Ciné Le Parc, magasin à négocier auprès du Collège du Sacré-Cœur, café au Passage de la Bourse, local rue de Montigny ou autre...). Les jeunes qui prennent en charge l'organisation seront encouragés et soutenus par des adultes.

Un espace « jeunes » sera aussi développé sur le site internet de l'Unité pastorale refondée. Ou, au besoin, un nouveau site sera créé. Le site sera renseigné sur les feuilles de messe et les panneaux d'information.

Une base de données sera créée, reprenant les coordonnées des jeunes de l'Unité, dont la finalité est de pouvoir organiser et contacter les jeunes pour des activités par tranches d'âges. Les jeunes intéressés pourront s'inscrire aux activités *via* le site.

Une attention sera portée au monde étudiant.

Être présents aux pauvretés

La pauvreté est de plus en plus multiforme, allant de l'échec scolaire aux sans domicile fixe... Si bien que de nouvelles pauvretés naissent, qui échappent au système d'aide sociale de Charleroi. Il n'est pas question de se substituer aux professionnels de l'aide. Mais les chrétiens peuvent apporter leur concours, notamment parce qu'ils savent bien que la pauvreté n'est pas seulement matérielle mais aussi existentielle et spirituelle.

Une équipe de la diaconie sera créée (cf. le décret synodal n°9 et la fiche « diaconie »), pour coordonner tous les acteurs de cette dimension de la mission.

L'équipe de la diaconie mettra sur pied un espace d'accueil et d'information, où écouter les personnes qui en ont besoin et, le cas échéant, orienter les demandes vers les différents services sociaux compétents, dont le centre de service social Nemesis, dont les membres permanents et bénévoles effectuent un travail remarquable. Cet espace d'accueil sera animé par des bénévoles qui œuvreront ensemble et accepteront de se former. Cette formation comprendra entre autres des temps d'information où les responsables des différentes structures d'aide expliqueront ce qui existe dans la région en matière d'aide. Elle comportera aussi une démarche de réflexion sur les mécanismes qui entraînent la pauvreté.

Des liens seront noués avec les personnes s'occupant d'écoute dans les églises et autres lieux de l'Unité pastorale refondée (voir le point « Des lieux et des temps d'écoute »).

Trois publics semblent particulièrement importants : les sans abris, les personnes âgées et les migrants. En ce qui concerne les premiers, on propose d'aider à la distribution de nourriture – en particulier en hiver – et de renforcer les services qui s'occupent des chauffoirs. Les personnes âgées sont nombreuses à connaître la maladie ou la solitude. Elles ont besoin d'aide pour la cuisine, les courses... A travers ces services ponctuels, il s'agit de recréer du lien, notamment entre générations. C'est encore du lien qui manque prioritairement aux migrants, en attente d'accueil et d'insertion. Un moyen parmi d'autres sera l'organisation de repas, notamment à Noël.

Penser la communication

Communiquer, c'est d'abord être au service de l'Evangile, bonne nouvelle du Christ. C'est donc l'affaire de tous les chrétiens, appelés à rayonner de leur foi par leur attitude. Toutefois, la communication n'est pas seulement une question de bonne volonté. Elle demande aussi de la technique et des moyens. (Cf. les décrets du synode n°22 à 25.)

Des outils existent, qui demandent à être renforcés. C'est le cas du site internet de l'Unité pastorale refondée, qui devrait être actualisé. D'autres moyens informatiques devraient être investis (Facebook, Twitter...), parce qu'ils permettent de toucher un public large et plus jeune que les paroissiens habituels. Une communication à destination des jeunes sera à élaborer, en lien avec le groupe « jeunes » (voir le point « Ouvrir des possibilités aux jeunes »). Un autre outil existant est la revue « Présences », dont on veillera à améliorer le contenu et la diffusion. Enfin, l'équipe d'animation pastorale veillera à la constitution d'une bibliothèque de partage où on peut déposer et prendre des livres et des jeux, qui circulera dans les différents clochers. Cet outil permettra de nourrir sa foi d'une autre manière.

Une personne-relais sera désignée par clocher (cf. le décret du synode diocésain n°8). Elle aura notamment pour tâche la diffusion des informations de toute l'Unité pastorale refondée. Bien entendu, il serait bon qu'elle s'entoure d'une équipe, afin de ne pas devoir assumer seule ce service important. De même, la personne-relais rencontrera régulièrement ses homologues des autres clochers, pour des échanges d'informations, qui seront aussi des moments de spiritualité et de convivialité.

Communiquer, c'est aussi améliorer la visibilité de l'Eglise, notamment en soignant la signalisation des églises, le fléchage des événements...

Centre pastoral

Le synode diocésain (cf. les décrets n° 11 et 58) demande la désignation d'un centre pastoral pour toute l'Unité pastorale refondée. Le secrétariat de l'Unité pastorale, situé rue Charney, existe depuis cinquante ans et constitue le lieu naturel du centre pastoral. Toutefois, cet espace ne saurait être unique. La Maison Harmignie est un endroit de réunion adapté à des groupes relativement importants. D'autres lieux, à Lodelinsart, Couillet et Montignies, restent indispensables pour une pastorale de proximité.

Habiter nos églises

Le synode demande qu'il y ait au moins un lieu dans l'Unité pastorale refondée où toute personne pourra trouver porte ouverte, chaque semaine, pour une messe dominicale, et où tous les types de

célébration seront possibles (cf. le décret synodal n°33). C'est le cas actuellement dans les trois églises du centre-ville (Sacré-Cœur, Saint-Antoine et Saint-Christophe).

Cela ne veut pas dire que les autres églises ne devront plus célébrer le culte, bien entendu. Certes, la situation de cinq clochers est préoccupante : cinq Fabriques d'église sont en difficulté, dont deux sont en état critique. Cependant, le sens du projet de refondation est de vivifier toute l'Unité pastorale. C'est pourquoi, dans la mesure du possible, le Conseil Pastoral et l'Equipe d'Animation Pastorale, en collaboration avec les Fabriques d'église, s'efforceront de faire en sorte que chaque église de l'Unité pastorale refondée puisse mettre en valeur ses spécificités et ses atouts, afin de rayonner pour l'ensemble. Outre la liturgie, cela pourra être telle ou telle forme de dévotion populaire – adoration, chapelet, neuvaine, fête patronale, procession... –, un moment dans une démarche catéchétique, ou un accueil pour un temps de recueillement.

Pour favoriser le déploiement de la mission de l'Eglise, dans la foulée du synode du diocèse, sont également mis en place :

Initiation chrétienne et catéchèse

Il existe une équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse qui met en œuvre le projet pastoral diocésain pour la catéchèse (cf. le décret n°9 du synode, les fiches « catéchèse et initiation chrétienne » et « catéchuménat », et le nouvel organigramme diocésain pour la catéchèse des enfants).

Groupement des Fabriques d'église

Un Groupement des Fabriques d'église pour la ville de Charleroi (GEFEC) est constitué depuis très longtemps. Il regroupe les 38 Fabriques d'église de la ville et permet de répondre au besoin accru de collaboration (notamment vis-à-vis de l'administration communale).

Conseil Pastoral

Conformément au décret synodal n°7 (cf. aussi *le document diocésain « Le Conseil Pastoral - Vivre la synodalité en paroisse »*), un Conseil pastoral est créé. Il regroupe toutes les cellules de vie de l'Unité pastorale refondée. Organe de concertation de l'Unité pastorale refondée, il est le vis-à-vis naturel de l'Equipe d'animation pastorale. Une annexe au carnet de route indique les nom et prénom des membres du conseil pastoral, et la cellule d'Eglise qu'ils représentent.

Pour les 3 années à venir, les cellules de vie suivantes composeront le conseil pastoral :

- Clocher de Charleroi-Ville Basse (Saint-Antoine) (2 délégués, dont 1 de l'assemblée du dimanche soir)
- Clocher de Charleroi-Ville Haute (Saint-Christophe)
- Clocher de Couillet (Notre-Dame du Rosaire)
- Clocher de Couillet (Saint-Basile)
- Clocher de Couillet (Saint-Laurent)
- Clocher de Lodelinsart (Sainte-Marie)
- Clocher de Montignies-sur-Sambre (Saint-Remi)
- Clocher de Montignies-sur-Sambre-Neuville (Saint-Pierre)
- Clocher de Montignies-sur-Sambre-Trieux (Notre-Dame de Lourdes)
- Chapelle du Sacré-Cœur
- Secrétariat et relais locaux
- Equipes de visiteurs de malades
- Equipe « jeunes »
- Equipe locale d'initiation chrétienne
- Equipe de la diaconie
- Groupement des Fabriques d'église
- Communauté des Pères jésuites
- Equipes d'accueil (2 délégués : Ville-Haute et Ville-Basse)

Equipe d'animation pastorale

Lors de la célébration de lancement de l'Unité pastorale refondée, une nouvelle équipe d'animation pastorale est envoyée en mission (cf. le décret synodal n°6). Dorénavant, l'équipe d'animation pastorale et le Conseil pastoral se renouvelleront en même temps, tous les trois ans.

Une seule ASBL de gestion matérielle

Une unique ASBL de gestion matérielle sera constituée pour l'ensemble de l'Unité pastorale refondée (cf. le décret synodal n°12). Cette ASBL travaillera en collaboration avec le Conseil Pastoral et l'Equipe d'Animation Pastorale. Elle aura le souci de mettre les moyens financiers nécessaires à la pastorale de l'ensemble de l'Unité pastorale refondée et de chacun des clochers.

Lieu-source

Les monastères d'Ermeton-sur-Biert et de Soleilmont sont les lieux privilégiés proposés pour le ressourcement aux paroissiens de l'Unité pastorale refondée (cf. le décret synodal n°39).

A ces actions estimées prioritaires pour les 3 années à venir, l'Unité pastorale refondée veillera également à mettre en œuvre les décrets du Synode des jeunes (2015-2016) promulgués le 19 mars 2016 et les orientations prises par le Synode des familles (2017-2018).

4. A moyen terme : continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain

Les différents groupes de travail ont encore fait diverses propositions, moins urgentes, qu'il sera sans doute bon de travailler dans les années futures :

- 1) Dans la suite de la mise en place des personnes-relais pour chaque clocher (voir plus haut, section 3), repérer des « sourciers », personnes qui ont des qualités d'écoute et d'accueil des autres, qui aiment le contact ou jouent déjà un rôle spontané et bénéfique dans leur quartier, leurs cercles d'amis, leur travail, etc. Ces personnes seront appelées à épauler les personnes-relais.
- 2) Réfléchir à une pastorale « mission et culture » pour les églises du centre-ville, avec au moins une réunion annuelle pour les équipes des clochers concernés.

Pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, voici ce que demandent encore les décrets du synode diocésain. Ces éléments sont repris dans l'ordre où ils sont présentés dans le cahier des décrets synodaux auquel il convient de se référer, en sachant que, pour certains d'entre eux, diverses fiches de travail ont été élaborées par les services pastoraux diocésains concernés, pour guider leur compréhension et leur mise en œuvre.

- 3) Réflexion fondamentale et action sur le sens profond de la liturgie et en particulier de l'eucharistie dominicale (décrets n°32 et 33).
- 4) Formations pour les acteurs liturgiques (décret n°35)
- 5) Formations à la prière (décret n°36).
- 6) Liens à établir avec une communauté de vie consacrée (décret n°42).
- 7) Réflexion sur les relations entre l'Unité pastorale refondée et les prêtres qui y vivent (décret n°52).

5. Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?

En guidant la route pour les 3 années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret n°4).

Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités pastorales », que l'on qualifiera de « refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « paroisse nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots – qui ont leur importance –, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Eglise diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

xxXxx

Ce carnet engage l'Unité pastorale refondée de Charleroi pour les 3 ans à venir, à dater de ce 7 octobre 2018.

+ Guy Harpigny, Evêque de Tournai

Abbé Luc Lysy, curé-doyen